



DISI SUD-OUEST
ESI de BORDEAUX
ESI de POITIERS
ESI de TOULOUSE

COMPTE-RENDU C T L DISI SUD-OUEST

14 JANVIER 2019

Il s'agissait du premier CTL (Comité Technique Local) depuis les élections. Toutes les OS étaient présentes le matin à la 1^{er} convocation. Les représentants de solidaire étaient absents l'après midi pour la 2^e partie du CTL.

FO étaient représenté par Maryline SOUCHARD (titulaire) et Marie-Marthe SUREAU (suppléante).

Le secrétariat de ce CTL sera assuré par le syndicat SOLIDAIRE.

Ordre du jour

- 1 - PLF 2019 emplois pour avis**
 - suppressions d'emplois
 - Transformations et transferts d'emplois
- 2 - Présentation du déploiement du télé-travail à la DISI Sud-Ouest pour information**
- 3 - Questions diverses**

En ce début d'année 2019, le Président nous a transmis ses vœux.

Il a rappelé aux nouveaux représentants issus des élections professionnelles 2018, le règlement intérieur de la DISI-SO concernant la tenue des CTL.

Les représentants de Solidaires ayant demandé un changement de l'ordre du jour, c'est à dire mettre le point 1 PLF 2019 en dernier, car ils seront absents l'après midi Le Président a interrogé les 3 autres OS qui ont accepté ce changement.

La directrice de l'ESI Bordeaux a confirmé que la prime de 200€ en rapport avec la mise en place du Prélèvement à la Source serait octroyée aux agents des services Editique, Intex-G2A, Assistance Téléphonique et SARI.

1 Présentation du déploiement du télé-travail à la DISI Sud-Ouest

Le Président souligne que la demande de télé-travail est basée sur le volontariat des agents, et s'appuie sur des textes réglementaires nationaux. Ce sera **une mise en place progressive sur 3 ans, ne dépassant pas 10 % de l'effectif de la DISI ; soit a peu près 45 agents à la DISI Sud OUEST.**

Des obligations seront demandées aux agents : prise d'assurance pendant le travail à domicile, déconnexion après le temps de travail.

Il précise que ce type de télé-travail est indépendant du télé-travail motif pour raison médicale qui fait l'objet d'une autre procédure.

L'Inspectrice Principale, Sophie DIBOS, sera la référente télé-travail pour la DISI Sud OUEST:

Elle donne quelques explications en s'appuyant sur le Guide de gestion :

-Le logo représentant une « maison » avec les mots « Autonomie, Responsabilité, Travail » comme structures.

- les termes « chefs de service » correspondent aux chefs de division à la DISI

- Une expérience en 2016 et 2017 auprès de 30 agents de la DGFIP s'est avérée positive

- Infrastructure informatique VPN via Madhras avec la liste des appli-métiers en lien avec les Bureaux d'Etudes : MOA, SSI et Cap Numérique

- le portable sera fourni par l'administration et les développeurs seront équipés d'un écran déporté. :

Pour la DISI, le Président valide la demande pour les développeurs.

D'autres métiers sont exclus dus à leurs incompatibilités : SIL, CID, AT, ADO ; de même que les agents en équipe ainsi que ceux qui travaillent sur de la production en précisant que les agents ayant des accès Z4 sont exclus du télé-travail. Le télé-travail nécessite des actions individuelles et non un travail en équipe.

Le lancement du déploiement à compter du **10 décembre 2018**, et en fonction des contraintes budgétaires. C'est une procédure déconcentrée au niveau DISI.

Pilotage par RH2C

Le matériel sera préparé par les CID et SSI, mais il n'y aura aucune action faite par les équipes de dépannage au domicile de l'agent.

Réseau de mutualisation pour l'ensemble des DISI.

La campagne annuelle a débuté le 07/01 pour se terminer le 15/02 : accès par Ulysse-DISI .

La convention signée entre l'Administration et l'agent sera mise en place à compter du 01/05, après

rencontre et réunions avec l'agent et ses responsables de service.

Côté matériel, les PC portables sont en nombre limité.

Pour les développeurs, travail fixe au bureau. Le portable du télé-travailleur se substitue au poste fixe.

Chaque année, un bilan sera effectué : le renouvellement n'est pas automatique !

Proposition de faire un recensement des agents pour chaque ESI.

Une fiche d'auto-évaluation est à la disposition de l'agent (environnement dans la maison, gestion personnelle, autonomie de travail...).

Pour un même agent il peut y avoir des activités exclus et d'autres non ; il faudra bien séparer les missions.

Concernant le critère de la durée du télé-travail en nombre de jours (1 à 3 jours) cela sera en fonction de la compatibilité avec les missions et le reste de l'équipe au bureau. L'accord pour 3 jours de télé-travail sera très restrictif.

Les horaires sont contractualisés, en marquant les périodes d'absence régulières durant le télé-travail (ex : gestion des enfants / école).

Confiance et autonomie sont les 2 maîtres-mots du contrat.

Le formulaire est accessible par l'application Inès, selon cadres A ou B.

La convention indique les jours et heures du télé-travail sur une période maximum de 12 mois. Elle est :

- réversible de part et d'autre des signataires sans délai de compression

- testée sur 3 mois

Il faudra être attentif à la rotation des agents, dans le cas de renouvellement

En cas de mutation, la convention est stoppée

Un groupe de travail est proposé pour la synthèse des différentes candidatures.

Un Bilan annuel du Télé-travail sera fait par la DISI

Les recours administratifs :

- **saisine de CAP locale dans un délai de 2 mois. Il n'y n'est pas prévu de recours en CAP Nationale**

- **contentieux auprès du Tribunal Administratif dans les 2 mois après les conclusions de la CAPL**

2 - Questions diverses

L'avenir des missions sera discuté lors du CTL-Structures d'avril ! Il faut attendre le COPSI-missions qui se tiendra en mars.

Concernant les heures supplémentaires : Elles ne seront mise en place qu'avec l'accord du chef de l'ESI ou de son adjoint ; dans le cas de travaux programmés (très peu...) ; si des travaux non programmés dépassent les 10 heures maximums de travail quotidien, il faut également l'accord du chef de l'ESI.

Plan de Continuité d'Activité en cas de problème soudain sur le site de Bordeaux : attente de retour de certains services. Convention avec la DRFIP33 en cas de repli.

Dans le cadre des restructurations des DISI, les établissements de la DISI Centre sont redistribués. La DISI-SO récupère ainsi l'ESI de Limoges ainsi que les CID de Corrèze, Creuse, Haute-Vienne et Deux-Sèvres. Le nombre des agents ajoutés à celui de l'actuel DISI-SO donne une variation inférieure à 10 % de l'effectif total. De ce fait, il n'y aura pas de nouvelles élections professionnelles. Toutefois, les élus en poste à Limoges pourront participer aux Commissions en tant qu'experts sur invitation au-delà du 31/12/2019.

Équipe SARI -pôle Sécurité (6 agents): prévision que leurs missions repartent à SSI ; mais il est trop prématuré pour connaître la suite en effectif et en activités....

3 - PLF 2019 emplois

Constations annuelles et nationales de l'emploi à la DGFIP : **une involution**, et non une évolution) comme inscrit dans le document « Économie Générale du Volet Emplois du PLF 2019 » !

- Suppressions PLF 2019 : - 2 130 emplois

« Involution » nette d'emplois : - 2 090 emplois

En 10 années (2010 à 2019) la somme des suppressions d'emplois d'élève à 21 171 !

Pour mémoire, ce sont 5 694 suppressions brutes d'emplois qui seront réalisés au sein de l'Etat en 2019.

Les transferts entrants concernent surtout les services facturiers (Justice, Ecologie, Agriculture) et la réforme de la gesti des retraites de l'Etat (SRE) .

Assistance téléphonique du Personnel : La fin du travail en équipe sra mise à l'ordre du jour du prochain CTL Structures (AVRIL 2019)

Les apprentis gérés par Convention : 4 personnes sur les ESI de Toulouse et de Poitiers.

ESI POITIERS

Fin du Centre de Qualification Unix (CQU) ainsi de la mission N3 GEST-Pro

La fin de ces missions à des conséquences pour le personnel administratif : transformations de postes qualifiés N3 (MOE/MOA délégués) en N1. Travail en termes de « métiers » quel que soit les compétences ou la qualification. Nous n'avons pas manqué d'alerter le Directeur a ce sujet

Mutations : règle de mutations nationale pour les ESI et les SIL

Compétences 3E : Développement des métiers et Exploitations

Panneaux syndicaux à la cité administrative de Bordeaux : demande de les déplacer dans les couloirs pour une meilleure visibilité.

« L'affaire » de l'ESI86 : procédure judiciaire selon l'article 40 du Code Pénal. Procédure auprès du Procureur de la République qui sera instruite en juin 2019. Chaque agent peut porter plainte en son nom personnel : par de plainte collective.

Les transferts sortants : fermetures de trésoreries des ambassades : - 15

A la DGFIP, l'évolution catégorielle affecte surtout les agents de catégories B et C, quelques cadre A et A+ :

- Directions départementales : -1 959 emplois
- Directions Nat. et spéciaux : - 180 emplois
- Seuls les Services centraux ont un solde positif : 49 emplois

Les évolutions d'emplois dans les directions territoriales concernent principalement la réorganisation des DISI. Certaines vont disparaître ou être redimensionnées.

Les activités restent dans le locaux. Seules la gestion RH et Pilotage est impactée.

Réorganisation du réseau des DISI

Création de 9 DISI au 1^{er} septembre 2011, chacune constituée d'une Direction-siège et de plusieurs établissements de services informatiques (ESI).

Cette organisation a montré une forte disparités entre DISI, facteurs de déséquilibres dans l'exercice des missions ; avec un décalage de gestion de zones géographiques avec celle des délégations (DDFIP/DRFIP), ce qui rend plus complexe la mission de conseil du DISI aux directeurs territoriaux.

La réorganisation consiste à fusionner des DISI et à rééquilibrer le périmètre géographique de chaque DISI.

- fusion des DISI de Paris Champagne et Paris Normandie en DISI Ile de France ;
- fusion des DISI Rhône-Alpes Est-Bourgogne et des pays du Centre en DISI Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne

La DISI Sud-Ouest est donc impactée par la fusion de la DISI Centre et le rééquilibrage du périmètre géographique.
Elle intégrera donc l'ESI de Limoges qui gère les CID 87, de la Creuse et de la Corrèze.

De même, la CID 79 actuellement gérée par l'ESI de Nantes, sera rattachée à l'ESI de Poitiers gérée par la DISI SO.

Les chiffres

DISI SUD OUEST :

- 455 EMPLOIS .

_ 439 EFFECTIFS

donc -16 emplois
avant les arrivées

TOTAL PCF 2019 : 71

TRANSFERTS
ESI LIMOGES : 78

Suppression d'emplois -7



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES